



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION INTÉRIMAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Sixième session

Rome, 29 mars – 2 avril 2004

Rôle et fonction des organisations régionales de la protection des végétaux

Point 8.11 de l'ordre du jour provisoire

1. Les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) sont reconnues dans la CIPV (Article IX). Cet article précise aussi que les ORPV coopéreront avec le Secrétaire et la Commission en vue de réaliser les objectifs de la Convention. Cependant, malgré des débats dans un certain nombre d'enceintes, une définition claire du rôle des ORPV en matière de réalisation des objectifs de la Convention n'a jamais été établie. La quatorzième Consultation technique des ORPV, tenue à Marrakech, a examiné les rôles et fonctions possibles des consultations techniques et la façon dont elles pourraient contribuer au programme de travail de la CIMP. À sa cinquième session, la CIMP a accueilli favorablement le document établi par la quatorzième Consultation technique des ORPV sur ses rôles et fonctions. Afin de faire progresser les travaux sur cette question, le Bureau de la CIMP a demandé au Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique (PSAT) d'examiner les rôles et fonctions possibles des ORPV.

2. Le PSAT a examiné le rôle que les ORPV pourraient jouer, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre des NIMP. Il a estimé que les ORPV devraient jouer un rôle significatif, le cas échéant, au sein des ateliers régionaux sur les projets de NIMP dans leurs régions.

3. Le PSAT a recommandé:

1. qu'en 2004, un petit groupe de six ou sept membres soit convoqué, dont deux membres seraient nommés représentants de la Consultation technique des ORPV et les autres seraient des membres de la CIMP. Les ORPV seraient chargées de choisir leurs représentants;

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

2. que ce groupe analyse les rôles et fonctions possibles des ORPV en ce qui concerne la Convention et examine les objectifs stratégiques et les orientations que les ORPV pourraient soutenir;
 3. qu'une analyse des fonctions et capacités actuelles des ORPV soit fournie en tant qu'apport au groupe;
 4. que le rapport de ce groupe soit envoyé à la seizième Consultation technique des ORPV (octobre 2004) et soit présenté pour examen à la CIMP, après avoir été examiné par le PSAT.
4. La CIMP est *invitée* à souscrire aux recommandations du PSAT concernant l'élaboration d'un rôle défini pour les ORPV au sein de la CIPV.